

# Bulletin

Janvier 2024

municipal



## SAINT MAIXENT DE BEUGNÉ

*Le Charme d'une commune rurale*



# LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur, Chers concitoyens,



L'année 2023 se termine et chacun, selon ses envies, a pu participer aux nombreuses activités proposées tout au long de l'année par nos associations communales. Les activités phares durant cette année ont été les représentations théâtrales, Intervillage et le Rallython.

L'association Gym Loisir regroupe pour cette nouvelle année sportive près de 80 adhérents, le club de la Gaieté a organisé, durant l'année, deux concours de belote fort bien suivis. Les membres de la Fraternelle, quant à eux, ont travaillé bénévolement à la restauration du local mis à leur disposition par la municipalité, et je les en remercie.

Merci à toutes ces associations qui apportent de la vie dans notre petite commune. Vous retrouverez dans les pages de ce bulletin plus de détails sur chacune de leurs activités.

En ce qui concerne les activités proprement dites de la commune, l'année a été compliquée car les projets d'investissement axés principalement sur la restauration de la toiture et de la charpente de l'église ont été mis à mal, car nous n'avons obtenu aucune subvention de l'Etat.

Le conseil municipal a donc revu son projet à la baisse et a lancé une première tranche de travaux uniquement sur la nef de l'église, travaux qui doivent commencer en ce début d'année. Je profite de ce bulletin pour remercier les membres de l'association Beugné Patrimoine et du conseil municipal qui ont fait un travail colossal pour mettre à nu l'intérieur de l'église et protéger tout le mobilier avant le début des travaux.

Dans un autre registre, une solution a été trouvée pour pouvoir implanter une réserve incendie entre la Forêt et Champolan et ainsi assurer la sécurité des deux hameaux. Merci au propriétaire qui a accepté de mettre à disposition de la commune, gracieusement, une partie de son terrain pour permettre l'implantation d'une outre. Les travaux sont prévus pour début 2024.

Enfin, le conseil municipal vient de lancer une réflexion en cette fin d'année 2023, sur

l'agrandissement de l'atelier communal, pour répondre à une attente des associations qui ont besoin d'espace de stockage. L'objectif serait de réaliser ensuite une pose de panneaux photovoltaïques sur ce bâtiment et proposer de l'autoconsommation collective aux particuliers et entreprises dans un rayon de 2 kms autour du bâtiment. La surface de toiture dédiée au photovoltaïque doit être supérieure à 200 m<sup>2</sup> pour que cette opération soit rentable, d'où la nécessité de l'agrandissement. Ce projet est actuellement en cours de construction avec un dépôt de demande de subventions et une étude de plans.

En dehors de ces dossiers, différents petits chantiers ont été effectués sur la commune pour améliorer notre quotidien, comme la mise en place d'un STOP dans le centre bourg, au carrefour avec la route de la Bazinière, invitant tous les automobilistes à ralentir devant le passage du Fournil et assurer ainsi la sécurité de tous.

Fin septembre, début octobre, chacun d'entre vous a reçu dans sa boîte à lettres un courrier des 3 municipalités concernées par le projet éolien de Picoud, vous faisant part de l'évolution du dossier et de la teneur des réunions du comité de pilotage. Aujourd'hui, je vous confirme, bien que la plupart d'entre vous soit déjà au courant, que fin octobre, le promoteur VALECO nous a fait savoir qu'il avait décidé de ne pas poursuivre le développement éolien sur la zone de Picoud en raison d'une absence de solution technique énergétiquement et économiquement viable.

Avant de vous laisser à la lecture de ce bulletin, je me permets d'adresser un petit message à l'équipe qui m'entoure, que ce soient les adjoints, les conseillers ou les employés pour les remercier de leur implication et de leur soutien dans toutes les décisions que nous avons à prendre.

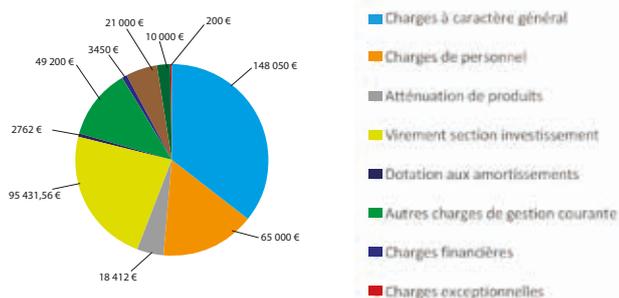
A tous, je souhaite une belle et douce année 2024, et que l'espérance soit le moteur de chacune de vos journées, malgré ce contexte économique et géopolitique si troublé.

Bien amicalement et bonne lecture !

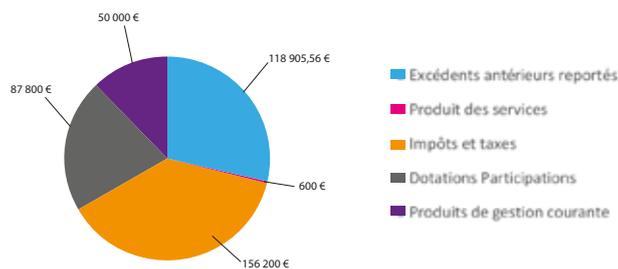


# LE BUDGET

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 413 505,56 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 413 505,56 €



## DÉPENSES INVESTISSEMENT 2023

## RECETTES INVESTISSEMENT 2023

	Reste à Réaliser	BP 2023
Déficit d'investissement		
Emprunts		21 000 €
Dépôts et Cautionnements reçus		1 200 €
Matériel informatique		
Participation à l'investissement École Publique		5 524 €
Travaux Eglise		220 000 €
Travaux sécurité Grand Rue		10 000 €
Étude de faisabilité lotissement/ Grand rue		10 000 €
Schéma Défense Incendie	1 570 €	
Travaux logements presbytère	635,30 €	
Autres réseaux	2 100 €	15 000 €
Outillages atelier		3 000 €
Défibrillateur		2 000 €
Chaudière Salle des Fêtes	32 500 €	
Stores bannes logements		7 685,57 €
<b>Total dépenses</b>	<b>36 805,30 €</b>	<b>295 409,57 €</b>

	Reste à Réaliser	BP 2023
Excédent d'investissement		23 440,37 €
Virement section de fonctionnement		95 431,56 €
Travaux investissement École publique		2 762 €
Remboursement TVA		1 500 €
Travaux bâtiments subvention Région		
Travaux bâtiments subvention Département	5 382 €	20 000 €
Travaux bâtiments subvention DETR	8 073 €	74 426 €
Emprunt travaux église		100 000 €
Dépôts et Cautionnements reçus		1 200 €
<b>Total recettes</b>	<b>13 454,94 €</b>	<b>318 759,93 €</b>

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

- Emma TENDRON née le 25/03/2023
- Eden MERCIER né le 20/07/2023
- Oria GADIOU née le 13/11/2023
- Augustin BERGER né le 19/11/2023



### Décès

Mme BERNARD Renée (née LELOUP) décédée le 01/09/2023



## SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATIONS

### CM du 19 janvier

- Information sur les nouvelles redevances dues au SICTOM par la commune pour le ramassage des bacs verts, décision prise de n'en mettre qu'un à la salle des fêtes et un à l'atelier communal pour réduire le coût de moitié. Formule incitative comme pour les particuliers : forfait de 176€ par bac et 1,50€ la levée.
- Participation de la commune à hauteur de 312€ pour l'aménagement des espaces verts de la nouvelle caserne des pompiers (sous forme de subvention à l'Amicale des Pompiers), somme calculée au prorata des habitants pour chacune des cinq communes dépendant de la caserne de Coulonges.

### CM du 20 février

- Présentation par Jérôme LAVOIE du projet de Rallython (baptêmes en voiture de rallye sur un circuit au sein de la commune) prévu le 25 novembre au profit du Téléthon.
- Avenant au contrat de travail de Mme COUSSOT pour trois heures hebdomadaires d'entretien dans les locaux de la commune.
- Projet de réfection de la toiture de l'église. Adoption à l'unanimité d'une demande de subvention DETR à hauteur de 40 % de l'estimation du chantier (soit 186 000 €) et de la fermeture de l'église pour raisons de sécurité.

- Prévion d'un chantier de voirie communautaire à la Bruyère pour un montant de 11 091,38 € TTC avec un reste à charge d'environ 1200 € pour la commune.
- Mise en place du prélèvement automatique des loyers communaux par la Trésorerie.

#### CM du 24 mars

- Les comptes administratif et de gestion 2022, présentés par Mme Florence XHAARD, Décideur Local pour la Trésorerie, et par Mme le Maire sont approuvés à l'unanimité par le Conseil et le budget 2023 est voté à l'unanimité également.
- Il est décidé la mise en sécurité des tableaux du Chemin de Croix de l'église auprès du service patrimoine du département en les entreposant à Celles sur Belle dans un bâtiment dédié à cet effet.
- Est décidé aussi de retenir la proposition de la société SBC de Poitiers pour un montant de 8 365 € HT pour le diagnostic charpente de l'église.

#### CM du 27 avril

- Le Conseil Municipal à l'unanimité adopte le règlement de collecte des ordures ménagères soumis aux communes après avis favorable de la CCGV.
- Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition du CAUE d'une exposition photographique itinérante sur « la Ruralité heureuse » du 3 juillet 2023 au 20 août 2023 avec une inauguration officielle en présence de Mme Estelle GERBAUD conseillère départementale et Présidente du CAUE.
- Confirmation du versement à l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'une subvention exceptionnelle de 312 € pour l'aménagement et l'entretien des espaces verts de la caserne.
- Nouvelle organisation de l'éclairage public (Grand'Rue, rue Raoul Bouniot et rue de la Chevalerie) adoptée à l'unanimité (de 6H30 au lever du jour et de la tombée de la nuit à 21H).

#### CM du 8 juin

- Publication des actes : il est décidé à l'unanimité, sur proposition de Mme le Maire, d'appliquer la dérogation pour les petites communes à l'obligation depuis le 1er juillet 2022 de publier les actes sous forme électronique et de continuer à faire la publication des actes réglementaires par affichage afin de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés.
- Fixation au tarif maximum du montant des redevances d'occupation du domaine public routier dues par les réseaux téléphoniques.
- Aménagement de la Grand'Rue toujours à l'étude.

#### CM du 27 juillet

- Décision de recourir si besoin au service d'accompagnement à la gestion des archives du Centre de Gestion des Deux-Sèvres (forfait de 300€ la journée uniquement si un archiviste est sollicité).
- La subvention de l'Etat (DETR) espérée pour les travaux de l'église n'a pas été accordée. Décision est prise malgré tout unanimement de lancer le projet de réfection de la toiture de la nef en y incluant la réfection du plafond.
- Une réflexion est lancée pour l'agrandissement de l'atelier communal, afin de disposer d'une surface de toiture suffisante pour un projet d'installation de panneaux photovoltaïques avec autoconsommation collective...

#### CM du 28 septembre

- Dans le cadre du projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture après agrandissement de l'atelier communal, présentation de la société DEMOSOL (émanation du CRER) par M. Denis RENOUX auprès de laquelle il est décidé à l'unanimité de candidater pour obtenir une aide à la réalisation de ce projet.
- Choix unanime de l'entreprise MURAT de Coulonges pour la réalisation de la réfection de la nef de l'église. Un emprunt de 50 000 € va sans doute être nécessaire pour faire face, puisqu'aucune subvention d'Etat n'a été obtenue. Réflexion est menée sur le remplacement du parquet dans un premier temps par une chape-béton.
- Vote unanime d'un plan d'autorisation d'absence pour raison familiale pour les agents communaux.
- Présentation de l'avancement du projet de PNR (Pays de Gâtine) : charte en cours de rédaction pour une adoption prévue début 2024.

#### CM du 20 octobre

- Présentation de la charte du projet de PNR « Gâtine Poitevine » par M. RIMBAUD, vice-président du Pays de Gâtine et Mme BEVILLON chargée de projet du PNR. La charte s'articule autour de quatre axes : la Gâtine en héritage, la Gâtine en partage, la Gâtine en mouvement, la Gâtine mobilisée.
- Adhésion au plan de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes.
- Emprunt pour le financement des travaux de la nef de l'église (50 000 €).
- Loi d'accélération des EnR : courrier d'information aux habitants.
- Réserve incendie Champollan – La Forêt : installation approuvée à l'unanimité.

## PETIT RAPPEL SUR LES NUISANCES SONORES

D'après l'arrêté réglementant les bruits de voisinage dans le département des Deux-Sèvres signé par le Préfet en date du 13 juillet 2007 et consultable en Mairie, rappelons quelques principes de base :

- Afin de protéger la santé et la tranquillité publiques, tout bruit gênant produit sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.
- Toute gêne occasionnée par des bruits de voisinage inutiles, désinvoltes ou agressifs peut être constatée par les forces de police nationale et de gendarmerie, le maire et ses adjoints et tout agent communal commissionné et assermenté.
- Sur les voies publiques, les voies privées accessibles au public et dans les lieux publics sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif, quelle qu'en soit la provenance.

- Le Maire peut accorder des dérogations exceptionnelles pour certaines manifestations.
- Les dates du 1er janvier et du 14 juillet et la fête de la musique font l'objet d'une dérogation permanente.
- Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas gêné par des bruits divers (musique, bricolage, jardinage, jeux, appareils domestiques, animaux domestiques...).
- Travaux bruyants de bricolage et de jardinage ne sont autorisés que les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nous comptons à la fois sur le civisme et sur la compréhension de chacun.

# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE GÂTINE



## Taxe de séjour

La Communauté de Communes Val de Gâtine a voté de nouveaux tarifs pour la taxe de séjour.

Ces tarifs sont applicables au 1er janvier 2024.

La taxe de séjour s'applique aux hébergements selon leur catégorie respective.

Catégorie d'hébergement	Montant par nuitée
Palaces	3,50 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3,00 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1,50 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,70 €
Hôtel de tourisme 1 étoile, résidence de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes	0,50 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles ou tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans les aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24h	0,40 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €
Hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	2.40% du coût par personne de la nuitée

L'affichage des tarifs de la taxe de séjour, dans votre hébergement, est obligatoire.

La taxe de séjour doit être payée par le vacancier qui loge dans un hébergement touristique payant et est reversée par le collecteur à la Communauté de Communes. La déclaration et le reversement de la taxe de séjour s'effectue avant le 1er février de l'année suivante.

Elle sert à promouvoir et développer l'attractivité touristique du territoire.

En tant qu'hébergeur, que vous ayez une chambre d'hôte ou un meublé de tourisme et que vous utilisiez un prestataire ou que vous collectiez la taxe de séjour vous-même, il est obligatoire de vous déclarer auprès de votre mairie.

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter les services suivants :

Service comptabilité : **05 49 06 85 33** ou [celine.delumeau@valdegatine.fr](mailto:celine.delumeau@valdegatine.fr)

Service tourisme : **06 22 88 67 21** ou [isabelle.joachim@valdegatine.fr](mailto:isabelle.joachim@valdegatine.fr)

# GÂTINE AUTIZE ÉVÉNEMENT

## Un retour attendu pour un intervillage réussi

Après quatre ans d'attente, Intervillage est venu à nouveau animer les rues de Coulonges et le complexe du Château en cette fin de mois d'août.

Les bénévoles ont préparé minutieusement cette activité et à nouveau la magie a opéré pour préparer puis ranger l'ensemble des installations nécessaires. Ce sont deux cents bénévoles qui se sont activés sur l'ensemble des quatre jours, une vraie ruche, dynamique et efficace, dans une très belle ambiance conviviale.



de bon matin, avec de belles créations pour chacune des communes. La journée était lancée et la météo capricieuse a laissé apparaître arc en ciel et soleil.

Dix équipes se sont lancées dans la compétition, dans un bon esprit, pour le plaisir de s'amuser. Beugnon-Thireuil a succédé à Faye sur Ardin au palmarès et remporté le trophée où s'inscrira leur nom.

Mais vous l'aurez compris, les jeux n'étaient qu'un prétexte pour réunir le plus grand nombre. L'apéritif allongé, un repas local de qualité, servi par nos artisans locaux aux six cent cinquante convives, et une fin de soirée dansante sont venus clôturer en beauté cette belle journée. Tous ces visages souriants et radieux, un vrai bonheur pour les organisateurs !

La date du dernier samedi d'août 2025 est déjà réservée pour la troisième édition, à vos calendriers !



Une soixantaine d'entreprises locales ont également participé au financement de la journée, une belle implication à saluer, clé de la réussite pour accueillir un large public dans de bonnes conditions.

Le défilé dans les rues de Coulonges était haut en couleurs



L'assemblée Générale de Gâtine Autize Evènement se déroulera en février à La Chapelle Thireuil, le vainqueur accueillant tous les membres à venir se remémorer cette nouvelle belle édition et se projeter sur la prochaine.

Jérôme ROUGER  
Président GATINE AUTIZE EVENEMENT



## LE SICTOM - RÉGIE DES DÉCHETS

*“ Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ”*



La mise en place du tri à la source des biodéchets :  
TOUS concernés !

*Que dit la Loi ?*

Cette obligation provient de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) datant de 2015 qui précise que chaque citoyen doit avoir à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles, afin que ceux-ci ne soient plus éliminés, mais valorisés.

*A quoi correspondent les biodéchets ?*

Les biodéchets sont des déchets non dangereux biodégradable de jardin ou de parc, alimentaire ou de cuisine issus notamment des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que tout déchet comparable provenant des établissements de production ou de transformation de denrées alimentaires. Concrètement, ils correspondent aux déchets alimentaires (restes de cuisine et de table) et aux déchets végétaux.

*Comment séparer les biodéchets des ordures ménagères ?*

Il existe 2 types de solutions :

- Une solution de gestion de proximité : utiliser ses biodéchets pour nourrir ses animaux (poules, chiens, élevages...), les composter en tas ou dans un composteur individuel ou partagé.

- Une solution de collecte en apport volontaire : déposer ses biodéchets dans un bac de collecte collectif prévu à cet effet afin qu'ils puissent être valorisés dans des usines spécialisées.

*Quelles sont les actions mises en œuvre par le SICTOM ?*

- Pour les foyers avec jardin : mise à disposition gratuite d'un composteur et d'un bioseau sur simple demande. La livraison est assurée au domicile du demandeur.
- Pour les foyers sans jardin des communes de moins de 1 200 habitants : création d'une aire de compostage partagé et mise à disposition gratuite d'un bioseau.
- Pour les foyers sans jardin des communes de plus de 1 200 habitants : déploiement d'une collecte en apport volontaire des biodéchets avec contrôle d'accès et mise à disposition gratuite d'un bioseau.

Ce déploiement va se faire sur 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le SICTOM :

SICTOM Régie des déchets  
20 Rue de l'Épargne  
79160 COULONGES SUR L'AUTIZE

**05 49 06 81 45**

[service.orduresmenageres@valdegatine.fr](mailto:service.orduresmenageres@valdegatine.fr)

# LE CENTRE MUSICAL

Le bilan de la saison 22/23 du Centre Musical est excellent à bien des égards !

Les fonctions inhérentes au service qu'est l'école de musique de la Communauté de Communes Val de Gâtine sont toutes cochées :

- Lieu d'enseignement où se sont retrouvés 150 élèves répartis dans diverses disciplines
- Initiation à la musique pour les 4/6 ans
- Formation instrumentale
- Chorale

Lieu d'échange interdisciplinaire et de fait, intergénérationnel, lors d'un projet commun à l'ensemble des élèves de l'école

Lieu de partage dans le cadre des diverses manifestations organisées pendant l'année, dont un moment musical proposé à l'église de Coulonges qui sera réitéré.

Notons que No Name Choir, la chorale de l'école de musique, dont la moitié de l'effectif réside à St Maixent de Beugné (!), a proposé une répétition publique dans la cour de la Mairie à l'occasion de la fête de la musique : un beau moment de partage et de convivialité !

L'année 2023-2024 promet d'être dans la continuité. Les effectifs le confirment avec 173 élèves inscrits.

La répartition est intéressante. On note une forte affluence des 4/6 ans, une hausse des activités de musique d'ensemble et une pratique du chant qui s'étoffe avec la création d'un groupe vocal prometteur, dédié aux enfants et ados !

Plus que jamais, le Centre Musical est un lieu où il fait bon être musicien !

Renseignements : [centremusical.coulonges@valdegatine.fr](mailto:centremusical.coulonges@valdegatine.fr)



## L' ACSAD



### Des services pour tous

**Certifié CAP HANDEO, Le SAAD** accompagne, à domicile, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap (quel que soit l'âge et le handicap), et les actifs dans tous les actes de la vie quotidienne (aide à la personne, entretien du logement, entretien du linge, déplacement, téléassistance, garde d'enfants...).

**Le SSIAD** permet aux personnes malades de rester à domicile en leur apportant les soins d'hygiène et de confort nécessaires, avec l'appui des professionnels de santé du secteur. Notre accompagnement repose sur des valeurs solides d'individualité, de respect, de liberté de choix et de garantie des droits.

Au-delà de l'aide et du soin à domicile nous vous proposons gratuitement :

- **Le café partage** : un lieu de convivialité à destination des aidants
- **Les ateliers de prévention individuels et collectifs** autour de l'alimentation, l'activité physique adaptée, la mémoire, le lien social et des ateliers sur support numérique.
- **Une équipe spécialisée** dans l'accompagnement des personnes présentant des troubles cognitifs.

Nos équipes sont spécifiquement formées à l'accompagnement des personnes âgées ainsi qu'à l'accompagnement des personnes atteintes d'une déficience intellectuelle, de troubles du spectre de l'autisme et de troubles psychiques.

Notre objectif : vous permettre de vivre sereinement à domicile en garantissant votre bien être et votre autonomie au quotidien.



ACSAD, Centre Cantonal, 20 rue de l'épargne 79160 Coulonges sur l'Autize

05.49.06.21.81

[acsad.coulonges@orange.fr](mailto:acsad.coulonges@orange.fr)  
[www.acsad.fr](http://www.acsad.fr)

Page Facebook : ACSAD



# DES INFOS DU PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL DE GÂTINE POITEVINE

## Une première version de la Charte validée

Le 2 octobre 2023 les élus du Pays de Gâtine (représentant les Communautés de communes de Val de Gâtine, Parthenay Gâtine et de l'Airvaudais Val du Thouet) ont validé une première version de la Charte du Parc naturel régional (PNR) fruit d'un long travail de concertation et de recherche de consensus entre les élus et acteurs du territoire. La charte d'un Parc naturel régional est le contrat qui fixe les objectifs à atteindre, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du PNR, ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre. Elle est valable 15 ans (puis il faut la renouveler) et permet d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire du PNR par les diverses collectivités publiques. Vous pouvez retrouver cette première version de la Charte du PNR de Gâtine poitevine sur le site internet du Pays de Gâtine.

## Le PNR c'est pour quand ?

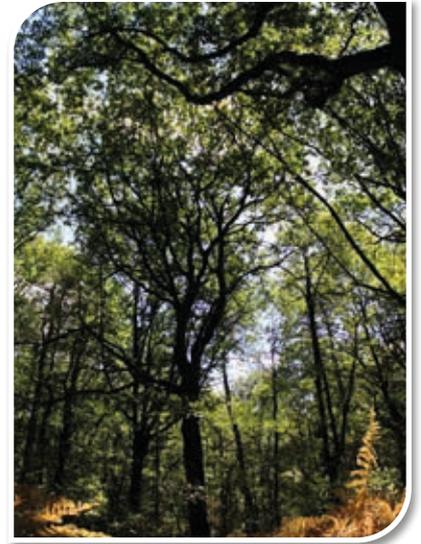
La création d'un Parc naturel régional est une procédure assez longue et exigeante. Le label Parc étant réservé à des territoires d'exception se dotant d'objectifs ambitieux, l'État et la Région doivent s'assurer de la qualité du projet. Par ailleurs, au niveau local, la Charte doit entraîner l'adhésion du plus grand nombre, ce qui nécessite des temps de concertation avec les élus et acteurs locaux pour écrire chaque détail du projet.

Ainsi après cette première version du projet de Charte validée par le Comité syndical du Pays de Gâtine en octobre 2023, la Charte va être soumise à plusieurs phases d'avis (consultation des services de l'État, de la Fédération des PNR de France, enquête publique) avant d'aboutir à sa version définitive. Cette version définitive sera soumise au vote de votre conseil municipal. C'est ce vote qui permettra de statuer sur l'intégration de votre commune au périmètre du Parc naturel régional. Les délais prévisionnels permettent d'envisager cette délibération à la fin de l'année 2025. Le PNR de Gâtine poitevine pourrait ainsi voir le jour en 2026, suite à un décret de classement pris par le Premier ministre.



## Connaissez-vous la forêt de Gâtine ?

La Gâtine est reconnue pour son linéaire de haie formant un bocage préservé. Mais saviez-vous que ce territoire possède une majorité des massifs du Département ? La forêt recouvre ainsi près de 12% du territoire et on peut trouver jusqu'à 40% de surface forestière dans certaines communes. Ce riche patrimoine écologique et économique est particulièrement sensible au changement climatique et aux modalités de gestion de la ressource en bois. Afin de garantir une gestion durable de la forêt en Gâtine, le Pays a engagé l'élaboration d'une Charte Forestière de Territoire en partenariat avec les élus et les acteurs de la filière forêt-bois. Ce document s'intéresse à des sujets variés comme la gestion durable sylvicole, la mobilisation de la ressource forestière pour le bois-énergie, la valorisation et de transformation du bois, la préservation des milieux et de la biodiversité, la sensibilisation aux risques naturels ou encore les loisirs pratiqués en forêt.



## Observons la Gâtine, observons votre commune

Sur le site internet du Pays de Gâtine, vous avez accès librement à l'observatoire cartographique du territoire et vous pouvez consulter un ensemble de données sur votre commune ou le périmètre du projet de PNR (évolution du linéaire de haies, informations touristiques, zones à enjeux pour la biodiversité, données démographiques ou encore les différents projets accompagnés par des aides publiques sur le territoire).



## Renseignements :

Pays de Gâtine : **05 49 64 25 49** - [pays-de-gatine@gatine.org](mailto:pays-de-gatine@gatine.org)

**Plus d'informations** sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine ».

# L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE BELLE ÉTOILE

## L'exposition de Daniel DOUTRE

Mardi 12 septembre, toutes les classes élémentaires de l'école Belle Etoile sont allées voir l'exposition proposée au château. Les enfants ont pu découvrir et apprécier les sculptures et les peintures de Daniel Doutré.



## Journée Nationale du Sport Scolaire

Le mercredi 20 septembre, l'ensemble des élèves de l'école Belle Etoile a participé à la Journée Nationale du Sport Scolaire (JNSS).

Cette journée est l'occasion de créer des liens entre les associations sportives locales et l'école.

Le club de football Orée de l'Autize, l'association de yoga «A chacun son rythme», la compagnie de tir à l'arc «Les Archers de l'Autize» ainsi que le centre équestre «l'Etrier Fontenaisien» ont animé des ateliers.

Les élèves se sont retrouvés tous ensemble pour une cérémonie d'ouverture où ils ont écouté l'hymne des jeux olympiques et allumé la flamme olympique.



Chaque classe a alors apporté sa flamme pour n'en former qu'une ; un beau moment citoyen. S'en est suivi un panel



d'activités sportives. Les enfants de maternelle ont effectué des épreuves des jeux antiques : course, saut, lancer, lutte et équitation. Les élèves de CP-CE1 ont enchaîné des activités de danse, football, yoga,

escrime bouteille et handisport (parcours à l'aveugle avec un guide). Ceux de CE2-CM ont pratiqué le tir à l'arc, le basketball, le taekwondo et ont découvert les sports adaptés qui sont pratiqués en été et en hiver par le biais d'un jeu.



Ces moments fédérateurs sont toujours très émouvants... pour les petits, comme pour les grands !



## La Coulée Verte



Dimanche 15 octobre, 26 courageux élèves se sont levés tôt pour participer à la 33<sup>ème</sup> édition de la Coulée Verte à Niort.

Grâce à eux, l'école Belle Etoile a pu participer au tirage au sort et a été choisie pour bénéficier d'un financement à hauteur de 2 500 € pour le voyage scolaire des CM.

Félicitations et merci à :

- Camille et Louka de la classe de CE2-CM1 ;
- Maitresse Mélanie et ses élèves de CMI-CM2 : Eljy, Eden, Capucine, Ethan, Raphaël, Azalée, Mary, Martin, Malo, Sandro et Mathis L. ;
- Maitresse Emmanuelle et ses élèves de CMI-CM2 : Nolan, Neïla, Lola, Joy, Aïnoa, Victor, Loïs, Mattéo, Mya, Lina, Noah, Paul, Mathis M. et Lise.

Merci aux parents d'avoir permis aux enfants de participer à ce bel évènement.



## Bienvenue à l'école Belle Etoile

### Votre enfant est né en 2021 ?

Il rentrera en petite section en septembre 2024 ! Une rentrée peut même être envisagée en avril 2024 (pour une toute petite section, avec des aménagements sur le temps de présence pour respecter le rythme de l'enfant).

Pour cela, n'attendez pas ! Il suffit de se rendre à la mairie pour s'inscrire (avec le livret de famille et le carnet de santé de votre enfant), puis de contacter l'école par téléphone au **05 49 06 11 78** ou par mail [ce.0790299W@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790299W@ac-poitiers.fr).



### A ne pas manquer ...

Pour les familles qui souhaitent découvrir notre école ainsi que les enseignants, des portes ouvertes seront organisées le 22 mars de 16h à 19h. Les familles des enfants déjà scolarisés seront également les bienvenues !

# L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE-DAME

L'école Notre-Dame, c'est une équipe engagée pour ses élèves : tous les lundis, les enseignantes proposent du soutien et de l'aide aux devoirs aux élèves les plus fragiles durant 45 minutes. Ce dispositif n'a aucun coût pour les familles, l'important est d'être présentes et aidantes pour les élèves qui en ont le plus besoin.

L'école Notre-Dame, c'est un établissement engagé : notre projet d'établissement est axé sur la biodiversité : prendre soin du monde qui nous entoure, décliné en trois axes pour les 3 années qu'il sert :

- Année 1 : prendre soin et découvrir nos littoraux
- Année 2 : prendre soin et découvrir la flore
- Année 3 : prendre soin et découvrir la faune

C'est pourquoi l'an passé, les enfants de CE et CM sont partis une semaine en classe transplantée à Noirmoutier ; ils y ont étudié ce qu'est une dune, le phénomène des marées avec le passage du Gois et l'étude des marais salants ; ils y ont également fait une approche de l'ornithologie avec la découverte du polder de Sébastopol et ses nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs ; ils y ont aussi appris à faire de la pêche à pied responsable. Ils y ont également fait des activités plus ludiques comme une balade en vieux grément ainsi qu'une initiation au char à voile.

Les GS-CP ont quant à eux découvert l'aquarium de La Rochelle et ses nombreuses espèces de poissons, sans oublier l'importance de la préservation de tous ces animaux marins.

Cette année, nous sommes centrés sur la prise en compte de la flore. Nous avons la chance d'avoir un jardin au sein de notre école et nous souhaitons y établir un jardin potager et floral. Les parents sont partie prenante et c'est un réel atout !

Le 27 septembre dernier, l'ensemble de l'école de la PS au CM2 s'est engagé au côté du SICTOM et des magasins Leclerc pour une opération « Nettoyons la nature ». Le SICTOM interviendra dans les classes pour des ateliers de tri et pour découvrir comment fonctionne la benne de collecte. Les volontaires pourront monter à bord du véhicule et tester la manipulation de la pince pour collecter un bac.

Il est important que les élèves puissent allier théorie et pratique afin d'être pleinement acteurs de leurs apprentissages et concernés par eux.

Nous prévoyons trois semaines au printemps afin de sensibiliser et faire participer les enfants et leurs familles à des défis pour notre planète. Les enseignants joueront le jeu également.

Les élèves de PS et MS continuent à faire classe dehors les mercredis matins pour y découvrir les saisons, manipuler et utiliser ce que l'on trouve dans la nature pour faire des mathématiques, des constructions, de la motricité, etc.

A la fin de l'année, les CE et les CM iront en sortie pédagogique à Terrabotanica, près d'Angers afin de participer à des ateliers pédagogiques comme par exemple un jardin durable et sans eau ainsi que la visite libre du parc.

Les élèves de Petite Section jusqu'aux CP ont également une sortie pédagogique prévue en lien avec notre projet d'établissement. Toutes ces sorties sont financées en grande partie grâce à l'APEL (Association des Parents d'Élèves) et à l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique). Les enseignantes se mobilisent également pour réduire la participation des familles qui font le choix d'inscrire leurs enfants dans une école privée catholique.

Encart : Inscription tout au long de l'année.  
Contactez Mme MOUTSILA au **07 66 34 87 69**  
ou par mail à [notredame.coul@wanadoo.fr](mailto:notredame.coul@wanadoo.fr)



## LE COLLÈGE HENRI MARTINEAU EN 2023...

Le collège a repris cette année son rythme de croisière, libéré des contraintes sanitaires, même si celles-ci n'ont pas encore permis d'envisager de voyages au long cours. Mais l'équipage a tenu bon et les résultats au DNB ont encore satisfait adultes et élèves.

Avec un Conseil de Vie Collégien (CVC) actif et des projets disciplinaires divers, l'établissement a commencé à retrouver quelques couleurs extérieures : des panneaux directionnels colorés et un projet de végétalisation de la cour, qui a abouti cet été à un nouveau goudronnage de celle-ci, laissant un bel espace de verdure à aménager. Déjà, au cours de l'année scolaire, des bacs de fleurs étaient venus agrémenter le paysage.

La restauration a connu l'installation d'un bar à salades, sous l'impulsion du Club Nature / Développement Durable et l'arrivée d'un nouveau second de cuisine M. Damien PAULET, après le départ en retraite mérité de Mme Lydie ROCHE. M. Thierry GRAYON, agent territorial lui aussi, a également mis fin à son activité professionnelle.

Côté enseignants, c'est M. Bernard MARTIN, professeur d'Histoire-Géographie, qui a fait valoir son droit à la retraite, après une quinzaine d'années au sein du collège Henri Martineau.

A la rentrée scolaire de septembre, Mme Bénédicte DUSAUSOY et Mme Mireille MONTEJO ont pris leurs nouvelles fonctions, respectivement en tant que Principale et Gestionnaire. Quelques figures nouvelles sont venues compléter les effectifs enseignants et l'établissement bénéficie également de la présence notable d'une infirmière, d'une assistante sociale et d'une psychologue de l'Éducation Nationale, en charge entre autres missions de l'orientation des élèves.

Divers projets sont en préparation pour cette nouvelle année scolaire dont deux de plus ou moins grande envergure : un séjour d'une semaine au ski (à Saint-Lary) initié par les enseignants d'EPS et concernant le niveau 5<sup>e</sup> et une sortie sur deux jours pour le niveau 3<sup>e</sup> alliant histoire, culture littéraire soirée et matinée de découverte d'entreprises dans le cadre du Parcours Avenir.



Ajoutons à cela de nombreuses sensibilisations aux problèmes d'aujourd'hui (harcèlement, réseaux sociaux, handicap...), la formation aux gestes de secours et au code de la route (ASSR



1 et 2), des visites ponctuelles ou des intervenants extérieurs dans le cadre d'une discipline ou d'une autre, le stage en entreprise des 3<sup>èmes</sup>, l'UNSS active et un Club Journal enthousiaste : voilà de quoi faire grandir les collégiens, les ouvrir sur le monde tout en leur enseignant les bases d'une culture scientifique, littéraire, artistique, technologique, sportive... en un mot en faire les citoyens responsables de demain.

## L'AMICALE

L'Amicale de St Maixent de Beigné compte aujourd'hui 118 adhérents.

Après quelques difficultés liées à la crise sanitaire, elle a pu reprendre toutes ses activités.

Vous avez, tout d'abord, apprécié les enfants dans une formidable pièce mise en scène par Vincent lors de l'arbre de Noël 2023. Cette année, les enfants de 5 à 10 ans, étaient 16 ! Bravo à ceux qui les ont encadrés, une belle relève est là !

Autre activité ayant lieu dans l'année : le voyage ! L'Amicale a, enfin, pu l'organiser comme à l'accoutumée ; on peut dire qu'en 2022 nous avons repris en douceur !

Cette journée s'est déroulée le dimanche 2 juillet 2023 à Terra Botanica à Angers. Cinquante-neuf personnes ont pu découvrir ce parc botanique avec diverses attractions sous un beau soleil !

Cette année encore, le dimanche 7 juillet 2024, aura lieu un voyage d'une journée dont nous n'avons pas encore choisi la destination à l'heure actuelle.

Enfin, l'activité, qui accapare le plus l'Amicale et qui arrive à grands pas, est la nouvelle saison théâtrale en mars.



Vous pourrez découvrir cette année une première partie jouée par 13 ados puis une pièce en 2 actes de Jean-Claude Martineau, jouée par 8 adultes : Alors Arlette, heureuse ?.

Les séances auront lieu les 2 et 3 ; 9 et 10 et 15 et 16 mars. Cette période sera suivie du repas de fin de saison théâtrale le samedi 23 mars.

Toutes les personnes qui souhaitent adhérer à l'association sont les bienvenues. Une cotisation de 5€ est demandée (gratuit pour les moins de 16 ans) notamment lors de notre assemblée générale qui a eu lieu le samedi 6 janvier 2024.

Le nouveau bureau élu depuis le 26 janvier 2023 est le suivant :

Amandine Guérineau, *présidente*

Marie Durand, *vice-présidente*

Elise Morillon, *trésorière*

Martine Ayrault, *trésorière adjointe*

Anne Mudet, *secrétaire*

Martial Madec, *secrétaire adjoint*

Membres : Luc Arquis, Vincent Bizon, Magalie Huré, Gilles Lafontaine, Julien Marais et Nathalie Renoux.

Pour tous renseignements : **06 76 17 78 78**

**Meilleurs vœux  
pour cette nouvelle année 2024 !**



La saison 2023 aura été celle de la reprise avec deux pièces jouées par les jeunes de la troupe, un sketch joué par Julien et Sylvain et enfin la grande pièce Imper-Passe de Vincent Durand jouée par 7 acteurs (photos ci-jointes).



# LES ANCIENS COMBATTANTS ET LES SOLDATS DE FRANCE

L'association des Anciens Combattants et Soldats de France qui organise les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre a la satisfaction de constater à chaque manifestation le nombre croissant de membres de la commune qui participent au devoir de mémoire des morts pour la France.



Lors de ces cérémonies, nous pouvons voir sur la poitrine de nos anciens combattants des médailles. Que veulent-elles dire ?

L'une est la médaille commémorative d'Afrique du Nord décernée à ceux qui ont combattu en Algérie. L'autre est la croix du combattant reçue par tous ceux qui ont combattu pour la France.



Bien sûr plusieurs autres médailles existent, reçues par des habitants de Saint Maixent de Beugné : la croix de Guerre, la médaille de la campagne d'Indochine, la médaille militaire, la médaille de la Défense Nationale.

Dans notre souvenir, un combattant de la Grande Guerre avait même reçu la Légion d'Honneur : lors d'une cérémonie qui eut lieu à Saint Maixent de Beugné à la fin des années soixante-dix, elle fut décernée à Monsieur Fernand JARION.

Pour ceux et celles qui veulent participer à la mémoire du 8 mai et du 11 novembre en rejoignant notre association, merci de contacter Patrice ROYER au **05 49 06 13 73**.



## LA BEUGN'AISE

Au service de notre communauté depuis quelques années, l'association « la Beugn'aise » s'engage à valoriser notre village et à créer des moments de rassemblement et de convivialité pour tous.

Nous avons débuté l'année dernière par notre assemblée générale au mois de février puis nous nous sommes rassemblés au mois d'avril pour nettoyer notre commune avec la collaboration des autres associations. Quelle satisfaction que de constater qu'elle est de plus en plus propre, synonyme de respect pour notre environnement et notre cadre de vie.



Vous avez ensuite été conviés au mois de juin à une soirée Jazz Et oui ! Du Jazz ! A la campagne ! Pourquoi pas ! Ça change !!! En attendant, ce fut un bon moment de découverte et de festivité... Vous l'avez certainement remarqué, ce n'était pas notre assos' qui était aux manettes, mais l'Intersociété. La Beugn'aise n'a donné qu'un peu de sa participation dans la réalisation de cette belle soirée.

Nous nous sommes ensuite retrouvés pour célébrer notre traditionnelle Fête Nationale avec, comme à l'habitude, le concours de palet et des jeux pour les enfants. Cette journée s'est clôturée par un vin d'honneur offert par la commune. Cet évènement fut d'autant plus agréable qu'il eut lieu par une météo exceptionnelle, dans un lieu où il fait bon vivre, sous les arbres du parking de la salle des fêtes.



Puis est arrivée l'heure d'organiser notre manifestation principale de l'année 2023 : les jeux Intervillages !!



C'était l'occasion pour toutes les communes aux alentours de se retrouver dans un esprit d'équipe sur fond de compétition. Ce fut pour tous l'occasion de s'expatrier de son village et d'apprendre à connaître ses voisins. La préparation de cet évènement nous a avant tout permis de nous découvrir, de nous retrouver et de passer de bonnes soirées dans la confection des costumes et la réalisation de notre char. Effectivement le thème nous collait à la peau ! Le petit village d'Astérix et d'Obélix !

En tant que président de la Beugn'aise, que dire de ce petit village de Saint Maixent de Beugné, si ce n'est que, par ses bénévoles, il montre une volonté de faire régner un esprit festif et convivial mais montre aussi, sans difficulté, sa splendeur et surtout sa grandeur !

C'est avec respect et une grande sincérité que je vous félicite et vous remercie pour cette réussite. Cette journée-là, vous avez encore fait briller notre commune !!!

A l'heure où j'écris cet article, notre dîner dansant du mois de novembre n'est pas encore passé. Vous allez pouvoir déguster une choucroute royale et jouer en même temps à « Qui veut gagner des millions » (même si personne n'a gagné le million !). Cette soirée s'achèvera par une musique entraînante animée par le groupe « AllStard ». J'en suis sûr l'ambiance sera au rendez-vous !

Mettons un terme à l'année 2023 et donnons-nous rendez-vous pour 2024. Voici ce qui vous attend !

Nous allons tout d'abord commencer par notre assemblée générale. Ce sera l'occasion de renouveler notre bureau et vous expliquer les orientations à venir. Bien-sûr ! On clôturera ce rendez-vous par le casse-croûte traditionnel.

### **Ramassage de déchets**

Nous sommes fiers d'organiser chaque année une journée de ramassage de déchets afin de préserver notre environnement. Rejoignez-nous au mois de mars (date précise à venir) pour nettoyer notre village et montrer que nous sommes tous responsables de notre cadre de vie.

### Randonnée de vieilles voitures

Vous êtes passionné de voitures anciennes ? Ne manquez pas notre rando de véhicules d'époque le 13 avril. Venez admirer des bijoux de l'automobile et échanger avec d'autres passionnés. Si vous avez une voiture qui prend la poussière chez vous, n'hésitez pas ! Venez vous inscrire ! Vous serez les bienvenus ! Vous pourrez vous restaurer et vous divertir avec Monsieur Buno Ligonnière qui animera votre après-midi.



### 14 juillet

En collaboration avec la commune, nous organisons une grande fête patriotique le 14 juillet. Au programme : concours de palets, jeux pour enfants, bonne ambiance et restauration sur place. Venez célébrer la Fête Nationale avec nous !

### Course de caisses à savon

La traditionnelle course de caisses à savon fêtera sa troisième édition le 10 août prochain. Venez encourager les participants lors de cette journée remplie de rires et de sensations fortes ! Cette journée se clôturera par un repas champêtre animé par l'orchestre « Eclipse ».

Comme vous le savez, l'organisation de cette course nous demande beaucoup de bénévolat (environ 100 personnes). Je compte sur votre solidarité pour montrer une nouvelle fois que lorsque l'on parle de festivité à Beugné, nous sommes « grands » !

Nous vous remercions pour votre soutien et votre participation à nos activités. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou pour rejoindre notre association.

Ensemble, faisons de Beugné un village dynamique et solidaire !

Gaël BERNARD,  
Président de l'association  
« Beugn'aise »

06 19 37 66 72



## LE CLUB DE LA GAÏÉTÉ

### Club de la Gaïeté.... Club des retraités....

Par chance, nous avons du temps pour nous retrouver en toute amitié, chaque vendredi, devant des jeux divers, en plein air ou en salle. Afin de rassembler tous les adhérents, dans la tradition de nos aînés, chaque année, nous organisons quelques activités conviviales : galette des rois lors de l'Épiphanie, galette régionale de Pâques, pique-nique, repas au restaurant, bûche de Noël qui termine le temps de l'AG. Nous avons pour projet d'organiser un voyage.

Ce printemps, le pique-nique nous conduisait à la découverte du Rocher Branlant, sur la commune de Largeasse. Ce fut une journée fort ensoleillée, sur un site remarquable, où chacun a mesuré ses forces sur le fameux rocher de plusieurs tonnes pour le faire bouger !

Par ailleurs, le Club de la Gaïeté s'inscrit dans le tissu associatif de la commune. Nous participons aux événements organisés par l'Intersociété, nouvelle association dont les membres du bureau sont représentés par chaque responsable d'association. Cette structure organise et encadre des activités de la commune. Ainsi, la soirée jazz nous a réunis par exemple pour aider au bar, aux grillades. Et, comme tous les ans, nous avons tenu le stand de l'apéritif lors de la Marche des Ecoliers, lieu de rencontre, d'échange, de plaisir et de connaissance de notre club. Cette année, nous avons aussi participé à la restauration lors du Rallython.

Nous organisons deux concours de belote par an afin de faire vivre notre association. Notre milieu associatif nous permet de garder le contact social auprès des plus jeunes, de développer nos activités.

Venez nous rejoindre, nous vous attendons !



### Nos chers disparus

Gérard Cantet

Gérard est né le 12 août 1944, à la Chapelle Thireuil. Dès l'âge de 14 ans, il travaille sur la ferme familiale en tant que salarié. A la retraite de ses parents, il reprend la ferme. L'agriculture, les animaux et la nature étaient sa passion.

A la retraite, il quitte sa ferme pour s'installer à Champolan, dans la maison de la famille de son épouse. Le temps est alors rythmé par la marche, les amis de Beugné, l'aide aux associations, au club, à la l'amicale.

Il apprend sa maladie en 2018, ce qui le bouleverse moralement et physiquement. Son état se dégrade rapidement.

Son combat contre la maladie l'a conduit jusqu'au 8 avril 2023.

# L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

## AGRÉE « LA FRATERNELLE »

Cette année l'ACCA compte trente chasseurs dont deux nouveaux ayant passé leur permis l'an dernier. En juin, lors de son assemblée générale, le conseil d'administration a été en grande partie renouvelé. Dorénavant, l'ACCA est présidée par Thierry DEBORDE épaulé par Jérémy RENOUX (vice-président), Simon MINOZA (secrétaire) et Patrice ROYER (trésorier). Les autres administrateurs sont Julien MARAIS, Bernard BERTEAU, Pedro TEIXEIRA, Frédéric DUBREUIL et Hugo BERGER. Lors de cette assemblée, les sociétaires présents ont chaleureusement remercié les anciens membres du bureau et notamment Roger MIGNOT, qui œuvrait depuis vingt ans à la présidence de l'ACCA ainsi que son fidèle secrétaire Alain DEBUS.



A ce jour (mi-novembre), la saison de chasse 2023-2024 bat son plein. Les deux journées de chasse aux lièvres viennent de s'achever et sept capucins ont été prélevés. Les perdrix, rouges ou grises, ont été chassées plus tôt en saison et ont bien amusé chiens et chasseurs. La chasse du grand-gibier commence tout juste, les chevreuils sont au rendez-vous et nous espérons que les sangliers le seront aussi. Cette saison nous avons également la possibilité de prélever un jeune cerf, ce qui fut fait par notre ancien président dès la deuxième chasse en battue.

L'opération de réintroduction du faisan commun, menée conjointement avec les territoires de chasse voisins de Saint Laurs, Ardin, Béceleuf, Fenioux, Cours, Surin, Faye sur Ardin, Xaintray et Champdeniers regroupés au sein du Groupement d'Intérêt Agro-Sylvo-Cynégétique « GIASC des vallées de l'Autize et de l'Egray », suit son cours. Malgré une stagnation des effectifs de reproducteurs au printemps dernier (due à une reproduction 2022 mise à mal par la canicule et la sécheresse), la reproduction de cette année est meilleure que l'an passé. Deux communes, Faye sur Ardin et Xaintray, vont de nouveau pouvoir chasser une cinquantaine d'oiseaux cette année. Pour notre commune, la population n'est pas encore suffisante pour supporter des prélèvements mais le lâcher de 200 oiseaux cet été, l'assiduité de nos piégeurs, les aménagements réalisés en partenariat avec les agriculteurs ou les plantations de haies devraient prochainement porter leurs fruits...



La grande nouveauté pour cette année est la mise à disposition par la commune d'un local de réunion d'avant et d'après chasse. Ce local, situé dans le bourg « au terrain de sable » est en phase de rénovation (enduit, ouvertures, plafond et isolation) par nos soins. Merci à Mme le Maire et à son conseil municipal pour cette mise à disposition.

Notre traditionnel repas dansant s'est tenu le 14 octobre dernier et a réuni près de cent vingt convives. L'ambiance était bien sûr au rendez-vous et cette soirée, ouverte à tous, sera probablement reconduite l'an prochain, toujours le deuxième samedi d'octobre. Le conseil d'administration de l'ACCA réfléchit également à l'organisation d'une manifestation festive pour le printemps prochain. Bien entendu nous vous en informerons et compterons sur votre présence !

**Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2024 !**

Contacts :

Thierry DEBORDE, Président : **06 80 51 28 73**

Jérémy RENOUX, Vice-président : **06 73 85 01 78**



# FCJOA

## (FOOTBALL CLUB JEUNES ORÉE DE L'AUTIZE)

### Le FCJOA devient un groupement de jeunes et va fêter ses 20 ans

L'Orée de l'Autize fêtera ses 20 ans en juin prochain et continue à œuvrer pour l'ensemble des jeunes footballeurs de nos communes.

La saison en cours marque une évolution majeure puisque le Club de Jeunes, créé en 2004 avec à l'époque 9 clubs seniors, devient un Groupement de Jeunes. L'association du FCJOA reste en place, avec Jérôme ROUGER et Pascal GEFFARD, Cali, à la présidence, mais les liens avec les clubs seniors FC Autize, Buslaur's Thireuil et FC Plaine Gâtine sont renforcés.

Le cap des 200 joueurs et joueuses licenciés est à nouveau dépassé, avec pour la première fois pour l'Orée de l'Autize, en plus de nos plus jeunes, 2 équipes U17 à 11, 2 équipes U15 à 11 et une belle récompense pour les éducateurs avec une équipe U16 engagée en championnat régional.

Une trentaine de dirigeants bénévoles s'activent chaque semaine et chaque week-end pour accompagner tous ces jeunes, qui forment le vivier de nos équipes seniors. Un service civique, Simon GEFFARD, participe à la vie de l'association pour la saison et va animer certaines activités (intervention dans les écoles, stages de foot en février et avril, opération Restos du Cœur en décembre)

Les 20 ans seront fêtés le 15 juin prochain au cours d'une journée festive au complexe d'Ardin.

D'autres manifestations sont programmées avec l'objectif de réunir les joueurs, dirigeants et supporters de tous les clubs locaux :

- Journée futsal avec Opération Restos du Cœur au gymnase de Coulonges le 28 décembre
- Concours de palets à la Salle de La Chapelle Thireuil le vendredi 5 janvier
- Déplacement pour un match de Ligue I au printemps
- Réception de la journée départementale féminine à Ardin le 1er mai
- Les 20 ans du FCJOA, le 15 juin à Ardin (journée et repas animé le soir)

La dynamique est en place, tous les bénévoles souhaitant nous rejoindre sont toujours les bienvenus pour poursuivre la belle aventure.

Pour le FCJOA, Jérôme ROUGER et Pascal GEFFARD



## Quelle belle première saison !!!

L'année 2022 aura marqué les débuts de la nouvelle entité du « Football Club Autize », née de la fusion des clubs de l'Avenir Autize, de l'Espoir Sportif Ardin et de l'Association Sportive de Saint Maixent de Beugné.

Pour cette première année d'existence, les objectifs du club étaient clairement identifiés : mettre en place les structures financières, administratives et logistiques nécessaires à la pérennité de l'association, créer un climat favorable à l'épanouissement de chaque licencié, stabiliser, puis structurer l'entité sportive tout en s'appuyant sur des valeurs locales fortes et enfin accompagner la création du tout nouveau Groupement de Jeunes .

L'implication et l'engagement mis par l'ensemble des licenciés et dirigeants eurent rapidement une incidence sur les résultats sportifs et l'engouement au sein du club.

C'est ainsi que cette première saison allait devenir singulière et historique pour le club :

Avec deux montées acquises :

- l'une par l'équipe Première qui accède au premier échelon régional ( R3 ) et obtient du coup le titre honorifique de champion de 1ère division Départementale,

- la seconde par la Réserve A qui monte en deuxième division Départementale.

Cerise sur le gâteau, pour terminer une saison déjà riche en émotions, cette dernière sort vainqueur de la toute nouvelle Coupe Saboureau devant 1500 spectateurs... et ramène le trophée à la maison.



## GYM LOISIR



Cette année notre association gym loisir a un nouveau logo, et a débuté avec un nouvel animateur, Pierre Chaudron diplômé d'un BPJEPS : Spécialité Activités gymnastiques, de la forme et de la force depuis 2005.

Nous poursuivons nos programmes d'activités de fitness et de sport santé. Et cette année, de la gym bien vieillir est ajoutée.



Trois sessions sont proposées par semaine, dans la salle des fêtes de Saint Maixent de Beugné.

Les cours sont dispensés

- les lundis de 18h à 19h, pour le sport santé,
- les lundis de 19h10 à 20h10 pour le challenge fitness,
- les jeudis de 9h30 à 10h30 pour la gym bien vieillir.

Deux séances d'essai gratuites à la rentrée. La cotisation annuelle s'élève à 96 €, avec accès à tous les cours.

Notre association est ravie d'accueillir 70 adhérents pour ce début d'année.

Notre bureau est composé de 10 personnes :

*La Présidente*, Nicole Lafontaine

*La vice-présidente*, Monique Toudert

*La trésorière*, Céline Gallais

*La secrétaire*, Liliane Courtin

*Les membres* : Françoise Bordier, Elisabeth Boulay, Geneviève Brianceau, Julie Goupil, Paule Marty, Séverine Trackoen.

Renseignements par mail : [gymloisir79@gmail.com](mailto:gymloisir79@gmail.com)

Tél : 06 09 98 01 23 (Lafontaine Nicole)



# BEUGNÉ PATRIMOINE

*Les activités de l'association se sont poursuivies en 2023, avec des projets, des journées d'action, de sympathiques réalisations et cela toujours dans une chaleureuse ambiance.*



Un samedi de février, il a été procédé au démantèlement des murets du lavoir de la Mornière, en vue d'un efficace remontage ultérieur.



Pendant que les maçons accomplissaient leur œuvre, une deuxième équipe s'attelait au nettoyage de la sacristie nord de l'église, la débarrassant de son plafond et d'éléments de bois bien abîmés.



En juin, ce fut le début de la reconstruction du mur du lavoir de la Mornière pour une équipe...



et la peinture du portail majestueux du cimetière pour une autre.



Enfin en novembre, il fut procédé au démontage et rangement des bancs de l'église en prévision de la réfection de la toiture de la nef.



A chaque fois les bénévoles se sont montrés enthousiastes et efficaces, et nombreux. Qu'ils en soient remerciés !

Parallèlement à cela, l'association a apposé un modeste panneau d'informations sur le chevet de l'église, a reçu une subvention de 3500 € du Crédit Agricole pour mener à bien ses projets et a continué à soutenir de son mieux les projets patrimoniaux de la commune, principalement les travaux sur l'église et la préservation de ses richesses.

A l'avenir, toutes les bonnes volontés seront toujours les bienvenues : le travail n'est pas fini !

Au sujet de l'église, n'oublions pas qu'il est possible de faire un don à la Fondation du Patrimoine pour le projet de rénovation de notre église qui aura peut-être été mis en œuvre à l'heure où vous lirez ce bulletin...

### **Que 2024 connaisse la réalisation de nos projets et des vôtres !**

Présidente : Sylvaine BERTALOT

Trésorier : Georges CHAUVEAU

Secrétaire : Catherine LEFEBVRE

## L'INTERSOCIÉTÉ

L'Intersociété se compose de cinq associations dont le siège social est sur la commune de Saint Maixent de Beugné. Ce sont l'Amicale, l'ACCA la Fraternelle, la Beugn'aise, Beugné Patrimoine ainsi que le club de la Gaieté.

Ce regroupement permet d'effectuer l'achat de matériel en commun tel que tables, chaises, remorque-frigo, tivoli, etc... Cela permet aussi à chaque adhérent, de chaque association, de bénéficier de tarifs préférentiels sur la location de tout ce matériel.

Tous les ans, l'Intersociété organise une seule manifestation, la « Marche des écoliers », dont le but est de récolter des fonds pour l'acquisition des équipements précédemment évoqués.

Cette année, la marche a eu lieu le samedi 2 septembre et a été suivie par une petite centaine de marcheurs débutants ou confirmés.

Le départ en a été donné au terrain de sable, dans le bourg de Saint Maixent de Beugné ; l'apéritif a été servi à Sezais par le club de la Gaieté. Puis direction le village de Fauris où l'accueil et le service des entrées étaient confiés à la

Beugn'aise. Tous les marcheurs ont repris ensuite le chemin pour rejoindre le village de la Bruyère où les assiettes de grillades/mogettes étaient préparées par Beugné Patrimoine. Puis le parcours a continué en direction de la Mornière, pour déguster fromages et dessert dans l'ambiance de l'Amicale. Enfin, joyeux et festifs, nos marcheurs sont arrivés à la dernière étape, au local de l'ACCA la fraternelle, pour le café et le pousse-café.

En 2024, cette manifestation aura lieu le samedi 7 septembre.

Exceptionnellement, cette année a eu lieu dans la commune une soirée du « Jazz bat la campagne ». Tous les ans, la Communauté de Commune Val de Gâtine organise ce festival, porté par le Carug qui promeut le spectacle vivant sur notre territoire rural.

C'est donc le lundi 19 juin 2023 à 19h30, que le concert de blues, savamment interprété par Xavier Pillac, le One Man Band Gâtinais, a eu lieu à la salle des fêtes de Saint Maixent de Beugné. Ce concert était gratuit.

L'association avait mis en place buvette et restauration. Ce sont environ 80 personnes qui ont écouté ces notes de musique, pour un moment de détente assuré.

Cette année, l'Intersociété a également porté le Rallython, qui a eu lieu le 25 novembre. Chaque baptême en véhicule de rallye, a permis de reverser 10 € à l'AFM Téléthon. Un parcours de 3.5 Km sur route fermée avait été mis en place pour la journée. Sensation garantie à bord d'un véhicule de compétition.

Buvette et restauration ont fonctionné toute la journée au profit du Téléthon. Journée qui s'est terminée dans une bonne ambiance, sous forme d'apéro concert avec le groupe de musique Bandini.

Pour toute information sur cette association, contacter  
Benoît RENOUX au 06 02 14 88 96

**L'Intersociété vous souhaite  
une très belle année 2024**

### Tarifs pour la location du matériel de l'Intersociété

	Buvette 15x3	Remorque frigo
Membre Intersociété (Amicale Foot Chasse)	20 €	50 €
Habitants de Saint Maixent de Beugné hors Intersociété	35 €	80 €
Autres	55 €	150 €

## LA BOUTIQUE SOLIDAIRE DU SECOURS CATHOLIQUE

Toute l'année, la Boutique solidaire tenue par les équipes bénévoles du Secours Catholique, rue de Parthenay à Coulonges, réceptionne les dons (vêtements, linge de maison, vaisselle, objets divers ...) et accueille tous ceux qui veulent acheter à moindre coût ou ont des besoins spécifiques...

Que soient remerciés tous les bienfaiteurs qui, par leurs dépôts ou leurs acquisitions, agissent pour soutenir les personnes dans le besoin.

En plus de deux braderies au printemps et à l'automne, l'association organise une loterie d'enveloppes gagnantes sur le marché de Noël.

Ouverture de la boutique :

- le mardi matin de 9h30 à 12h.
- les 1er et 3ème mercredis du mois de 14h30 à 17h.



## LES RANDONNEURS DE BEUGNÉ



Cette année nous sommes repartis d'un bon pied et de plus en plus nombreux tous les jeudi après-midi selon la température.

A 13h45 une équipe de randonneurs se rassemble sur le parking de la salle des fêtes pour une marche ouverte à tous.

Ce n'est pas une association. Chacun engage sa responsabilité civile.

Les circuits sont définis au départ selon les connaissances des uns et des autres pour une marche de 8 à 10 km environ, aussi bien en Deux-Sèvres qu'en Vendée.

Pour maintenir la convivialité un goûter est organisé par deux randonneurs définis une semaine à l'avance.

Pour information contacter :

Mme LAFONTAINE Nicole au **05 49 06 05 68**

M. MICHAUD Daniel au **05 49 06 14 71**



## RALLYTEAM79

### Une journée plein gaz

Voilà quelques mois Jérôme et Emilie, du Fournil, ont créé avec Sébastien, leur ami gendarme, une nouvelle association, domiciliée sur la commune : Rallyteam79.

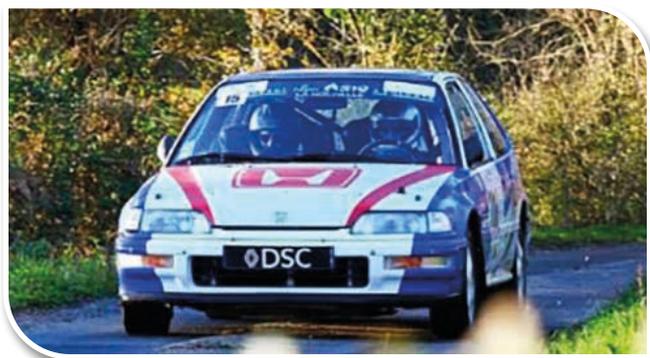
Son but : organiser à Beugné un événement à la fois sportif, caritatif et convivial, dont un premier aperçu avait été donné voilà cinq ans.

Leur Rallython a donc eu lieu le samedi 25 novembre, comme son nom le laisse deviner, il était au profit du Téléthon, avec deux semaines d'avance. Tout a été réuni ce jour-là pour faire de l'événement un grand moment de partage : une trentaine de véhicules de rallye, une équipe de course au top, des bénévoles nombreux comme toujours, appelés par l'Intersociété pour gérer la restauration, des amateurs de sensations fortes venus nombreux... et un temps froid mais radieux !

Ce sont environ 220 baptêmes de « bolides » payants (10€ chacun, intégralement versés au Téléthon, comme les bénéfices de la buvette et des repas servis le midi à plus de 160 personnes !), sur un parcours bien balisé en campagne et dans le bourg (3,5 km) qui ont été effectués durant cette magnifique journée.

Cela a donné à plus d'un habitant de la commune ou d'ailleurs l'impression d'être le copilote d'un champion de vitesse !

Les organisateurs et les participants, contents, rêvent déjà de la prochaine édition, sur un autre circuit dans le canton.



## LES RÉJOUISSANCES

En plus de toutes les grandes manifestations et activités associatives évoquées dans ce bulletin, la commune a connu, comme chaque année, de beaux moments de partage et de fête.

Le 19 juin, dans le cadre de la manifestation « Le Jazz bat la campagne » organisée par le CARUG, la commune a accueilli le One Man Band Xavier PILLAC pour un concert gratuit avec buvette et restauration gérées par nos associations communales.



Fin juin, ce furent les feux de la Saint Jean, à la Bazinière et au terrain de foot, qui rassemblèrent dans la joie et la bonne humeur les habitants de ces secteurs, pour un repas convivial et une soirée dansante autour du bûcher.

Durant les mois de juillet et d'août, une exposition itinérante de photographies réalisée par le CAUE des Deux-Sèvres a embelli la place de l'église par des panneaux sur le thème de

la « Ruralité heureuse ». L'inauguration eut lieu de manière sympathique le 4 juillet avec Madame Estelle GERBAUD, conseillère départementale en charge du développement territorial.



Et puis bien sûr, l'année ne pouvait se terminer sans le traditionnel Arbre de Noël. Comme chaque année il a rassemblé toutes les générations de la commune autour du spectacle de théâtre des plus jeunes et d'un goûter bienvenu, sans oublier la distribution des cadeaux aux enfants et des chocolats aux aînés par le Père Noël qui avait fait une halte anticipée, en ce 16 décembre, à Saint Maixent de Beugné.

## DOSSIER EN COURS : L'ÉGLISE

Dans le bulletin de l'année dernière, nous vous faisons part de la décision du Conseil Municipal de lancer la campagne de travaux pour restaurer l'ensemble de la toiture et des éléments de la charpente de l'église. Ce chantier d'envergure représentait un investissement d'environ 200 000 € HT. Il va de soi qu'un tel projet ne pouvait être réalisé sans aides et subventions.

Les demandes de subvention (environ 40% du montant des travaux) demandées auprès des services de l'Etat ne nous ont pas été accordées, car ce projet de travaux n'entrait pas dans les priorités retenues par l'Etat, à savoir la transition énergétique. Sans cette aide, il a fallu revoir le projet à la baisse pour que la commune



puisse le financer. Nous allons donc en début 2024 refaire toute la partie centrale de l'église, c'est-à-dire la nef, pour un montant d'environ 100 000 € HT. Pour environ un tiers de ce montant, le Département nous apportera son soutien.

Avant de commencer les travaux, il a fallu préparer au mieux le chantier. Pour cela, nous avons d'abord transporté les tableaux du chemin de croix à l'abbaye de Celles sur Belle, pour les entreposer dans un local mis à disposition par le département. Les tableaux sont conservés dans un environnement hydrométrique adapté et surveillé et ce pour la durée des travaux.

Puis le samedi 4 novembre, des membres du conseil municipal et les bénévoles de l'association Beugné Patrimoine ont procédé au démontage de tous les bancs de la nef, pour les stocker dans le chœur. Les statues et autres objets ont aussi été mis en lieu sûr. Je tiens ici à remercier toutes les personnes qui ont participé à ce chantier pour mettre à nu la nef et permettre à l'artisan retenu de travailler dans les meilleures conditions possibles.

Après les travaux de réfection de la couverture et de la charpente, il faudra prévoir de refaire le plafond de la nef en lambris ou tillis, et seulement ensuite nous pourrons envisager la réouverture de l'édifice, sans toutefois pouvoir accéder au chœur.



Permettez-moi de vous rappeler qu'en novembre 2022, la municipalité, en collaboration avec l'association Beugné Patrimoine, a lancé une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine pour récolter des dons. Cette souscription est toujours ouverte et vous pouvez encore effectuer des dons qui seront déductibles de vos impôts à hauteur de 66%. Si vous n'êtes pas assujettis à l'impôt, vous pouvez malgré tout verser un don pour l'église de votre commune et vous recevrez un remboursement du Trésor Public à hauteur des 66% de votre don.

Merci d'avance de votre soutien pour nous aider à financer ces travaux et nous permettre ainsi de restaurer notre patrimoine communal.

Merci aussi à tous ceux qui ont déjà participé à cette collecte.

# SÈVRES BOIS

**Cette année nous mettons à l'honneur Aurélien GRELIER et son entreprise « Sèvres Bois ».**

## Création de l'entreprise

C'est le 1er juillet 2012 qu'Aurélien, qui a toujours rêvé de travailler dans le domaine forestier mais qui a commencé par l'agriculture dans la tradition familiale, crée son entreprise avec un peu de matériel, l'envie de s'agrandir un jour, et un débit initial de découpe pour bois de chauffage de 1000 stères par an.

En 2014, il s'attaque à la découpe de bois d'œuvre (chêne et frêne surtout) et passe à 3000 stères/année. Les clients (en France et à l'étranger) varient suivant la qualité du bois récolté.



## Développement

En 2023, il en est à 5500 stères (dont 1500 seulement en bois de chauffage) et prévoit de développer la filière bois d'œuvre sans faire dorénavant davantage de bois de chauffage.

Avec ses ouvriers (ils sont à ce jour quatre dans l'entreprise sans compter les tâcherons qui sont à leur compte et qu'il emploie selon les besoins, ce qui représente tout de même environ trois plein-temps à l'année), Aurélien récolte des

troncs dans tout l'Ouest de la France (localement mais également en Normandie ou dans les Landes), répondant à l'appel de propriétaires. Les grumes sont stockées à proximité de leur lieu de coupe sauf pour les récoltes faites



dans un rayon de vingt kilomètres autour de l'entreprise qui sont remisées au dépôt de Saint Maixent de Beugné. Les tunnels installés en 2019 permettent de maintenir à l'abri les réserves de bois de chauffage.

Le bois de chauffage (chêne, châtaignier, frêne essentiellement) est livré dans un rayon de trente kilomètres, essentiellement sur le Niortais.

Pour mener à bien ces chantiers, Aurélien dispose de matériel impressionnant : combiné à bois de chauffage, porteur (pour les troncs en forêt), scie à tambour, pelle, camions ...



## Perspectives

Au printemps, Aurélien va ouvrir à Saint-Hilaire un dépôt de quincaillerie et de bois (sec ou vert). Il acheminera ses grumes jusqu'à la scierie de l'Absie qui portera le bois débité (et éventuellement séché) à Saint Hilaire. Une secrétaire accueillera la clientèle particulière.

Sinon, la météo de ces derniers temps n'a pas été très favorable à la coupe de bois d'œuvre puisqu'Aurélien tient à sortir les grumes au fur et à mesure de la découpe pour qu'elles ne s'altèrent pas et ne perdent pas en qualité en restant sur place à l'humidité.

Heureusement, en ce qui concerne le bois de chauffage, la récolte peut se faire toute l'année. Il y a donc de quoi s'occuper été comme hiver !



## Sèvres Bois 79

**Bois de Chauffage - Grelier Aurélien**

**Abatage de bois**  
**Coupe et fendage de bûche**  
**Vente de bois de chauffage.**

La bruyère  
 79160 Saint maixent de Beugné

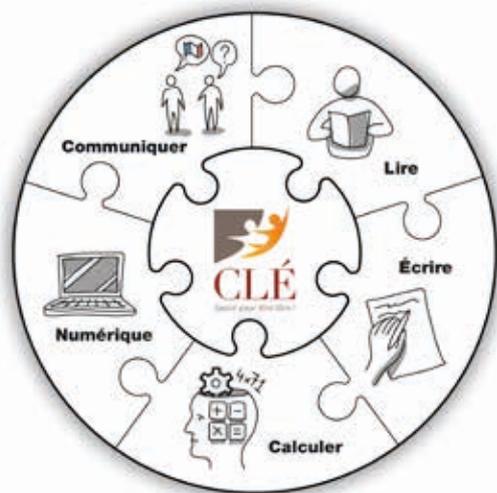
06-84-47-31-25

boisdeuxsevres@gmail.com

## Maison de l'emploi et des entreprises de Parthenay et de Gâtine



### « Il n'y a pas d'âge pour apprendre » : CLÉ, au service du territoire



On a toujours du mal à croire les chiffres, et à imaginer des vies sans pouvoir communiquer, lire, écrire, compter, pourtant tout est bien réel! Environ 30.000 personnes en Deux-Sèvres sont en situation d'illettrisme.

De nombreuses autres doivent apprendre le français, ou sont en situation d'analphabétisme.

Depuis 1986 l'association CLÉ : Communiquer, Lire, Ecrire aide chaque année entre 150 et 200 personnes dans ce cas.

Essayez d'imaginer les difficultés que vous rencontreriez au quotidien si vous étiez à leur place !

Pour vous déplacer, communiquer avec votre entourage, aller faire vos courses, suivre l'éducation de vos enfants, prendre des rendez-vous, rencontrer le médecin, payer des factures, remplir des documents administratifs... être autonome tout simplement, comment feriez-vous ?

Avec sept salariées et une quarantaine de bénévoles, nous intervenons à Secondigny, Moncoutant et Parthenay pour aider ces adultes à (ré)apprendre ces savoirs de base. Si dans votre entourage ou sur votre lieu de travail vous rencontrez des personnes qui ont besoin d'améliorer leur cadre de vie, soyez très vigilants, avec délicatesse, essayez de les inviter à nous rejoindre. Ils vous en seront reconnaissants.

Pour la moitié d'entre eux, ils travaillent, mais ne peuvent pas évoluer et restent sur des tâches basiques, malgré leurs connaissances, leur savoir et leurs compétences. Ils arrivent très bien à masquer leurs difficultés, mais ce serait tellement plus valorisant pour eux de savoir se débrouiller seul(e)s. N'avez-vous jamais rencontré de mamans à l'école, avec lesquelles vous ne parlez jamais, simplement parce qu'elles ne parlent pas bien notre langue ?

CLE peut les aider, il suffit parfois juste de rencontrer une personne bienveillante qui leur donne la bonne information.

Vous pouvez les aider, donnez- leur notre contact :

Si vous souhaitez nous soutenir, devenez bénévole, administrateur, venez nous voir, ou faites un don : [associationcle.fr/don](http://associationcle.fr/don)

07 71 68 94 89  
05 49 95 15 92  
7, rue Jean-Macé  
79200 Parthenay  
[associationcle.fr](http://associationcle.fr)  
[cle@cc-parthenay.fr](mailto:cle@cc-parthenay.fr)

Réalisé avec des personnes en situation d'illettrisme, en formation à CLÉ

## L'UDAF

L'UDAF, Union départementale des associations familiales, aux côtés de toutes les familles

L'UDAF est là pour vous !

Que vous soyez en couple ou non, pacsé.e ou marié.e, divorcé.e, veuf.ve, avec ou sans enfant, avec ou sans emploi, locataire ou propriétaire... A tout moment de votre vie de famille, vous pouvez faire appel à l'UDAF.

L'UDAF a pour mission de représenter les intérêts de l'ensemble des familles du département et de proposer des services d'intérêts familiaux dans les domaines de la protection juridique (tutelle, curatelle, information et soutien aux tuteurs familiaux), de la santé, de l'aide à la gestion de votre budget, du soutien à la parentalité, de la petite enfance, des violences conjugales, de l'insertion pour les personnes en situation de handicap, de l'accès à la lecture...

Tous les services sont détaillés sur notre site internet : <https://www.udaf79.fr/les-services-aux-familles/>

Aussi, tout au long de l'année, l'UDAF organise et participe à de nombreux événements afin de sensibiliser et d'informer les familles. Tenez-vous informés en vous abonnant gratuitement à la newsletter mensuelle Actu Réseau : <https://udaf79.fr/newsletter/>

Contact :

Tél. : 05 49 04 76 76

E-mail : [udaf@udaf79.asso.fr](mailto:udaf@udaf79.asso.fr)

Site internet : <https://udaf79.fr>

Adresse :

UDAF 79  
171 avenue de Nantes  
CS 18519  
79025 Niort Cedex

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
- Le vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h
- Fermé le deuxième mardi matin de chaque mois.



# TARIFS DES SALLES COMMUNALES



## Tarifs de la salle des fêtes

Location	Associations de la commune	Associations et entreprises hors commune	Particulier de la commune	Particulier hors commune
Une journée	120 €	180 €	110 €	160 €
2 jours consécutifs		230 €	160 €	210 €
3 jours consécutifs			210 €	260 €
Assemblée générale (une par an)	Gratuit			
Couverts complets	Gratuit	0.50 € / pers	0.50 € / pers	0.50 € / pers

## Tarifs de la salle des associations

Location	Associations de la commune	Associations et entreprises hors commune	Particulier de la commune	Particulier hors commune
Pour une réunion	Gratuit	20 €	20 €	
Avec repas	20 €		40 €	50 €
Couverts	Gratuit		Gratuit	Gratuit

## Tarifs des concessions du cimetière

Concession pour caveau (30 ans) : 50 € / Concession pour caveau (50 ans) : 100 €

Cave-urne : 30 ans : 250 € / 50 ans : 500 €

Plaque pour le jardin du Souvenir : 75 €

## Formalités administratives en un clic

Demande en ligne de son permis de conduire : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Demande en ligne de sa carte d'identité : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Obligation de recensement dans les 3 mois après les 16 ans : sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), puis dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national ».

Pour toutes les personnes ne disposant pas d'accès internet à leur domicile, nous vous proposons cet accès gratuit, au secrétariat de la mairie. Vous pourrez ainsi réaliser toutes vos démarches.

## Quelques coordonnées essentielles

Gendarmerie : 5, route de St Pompain à Coulonges-sur-l'Autize. Tél : 05.49.06.10.63

Pompiers : Chemin des Chalonnères à Coulonges-sur-l'Autize. Tél : 05.49.06.10.27

Relais des Assistantes Maternelles (RAM) de Coulonges au 05 49 16 08 45

## Artisans et commerçants de la commune

BÉNÉTEAU Patricia - magnétiseuse : **06 75 84 07 57** - [www.patriciabeneveau.com](http://www.patriciabeneveau.com)

BESSELIEVRE Pierre - artisan peintre en bâtiment décoration : **05 49 75 22 32**

CHARRIER Vincent - artisan électricité, chauffage, plomberie : **06 27 75 57 41**

GRELIER Aurélien - exploitant forestier/vente de bois de chauffage : **09 74 56 36 10** - [www.sevres-bois.fr](http://www.sevres-bois.fr)

LAVOIE Jérôme et Émilie - commerce bar-restaurant Le Fournil : **05 49 05 50 07**

RENOUX Benoît - artisan menuisier, cuisines, ébénisterie : **05 49 06 01 13** - [www.benoit-renoux.fr](http://www.benoit-renoux.fr)

Ferme de la BAZINIÈRE - Vente de yaourts les mardi et samedi de 9 h à 12h - **05 49 06 16 65** - [www.labaziniere.fr](http://www.labaziniere.fr)

NOIR DE FRUITS, vente de confitures à la ferme : **06 06 87 11 27** - [www.noirdefruits.fr](http://www.noirdefruits.fr)

## Pour joindre la Mairie

Ouverture du Secrétariat :

**les lundis, jeudis, vendredis de 8h à 12h30**

**Le mardi de 8h à 12h30 et de 14h à 17h**

**Tél : 05 49 06 12 15**

Tirage en 200 exemplaires.

Dépôt légal janvier 2024

